

Les temps que nous vivons exigent de solides forces de défense. Si nous voulons en maintenir la valeur au maximum, il faut montrer à nos jeunes gens que nous les appuyons vigoureusement par tous les moyens raisonnables. Un des plus grands militaires de tous les temps a posé comme maxime de guerre que le moral est au physique comme trois par rapport à un. Si nous voulons appliquer ce grand principe, nous devons prouver que nous avons une entière confiance dans nos forces armées. Nous concourrons ainsi à édifier le moral indispensable à n'importe quelle de nos armées. En terminant, je veux affirmer que Terre-Neuve occupe une position vitale pour la défense, non seulement du Canada, mais d'une grande partie du continent nord-américain. Le Canada a aussi son rôle à jouer à cet égard. Nous inspirant des paroles de notre hymne national, nous pouvons véritablement répéter: "Terre-Neuve protégera nos foyers et nos droits".

M. Balcer: Je me bornerai, dans les quelques observations que je formulerai, à la ligne de conduite du ministère en ce qui a trait à la marine. Au cours de la guerre, la marine a servi éminemment la cause des Alliés. A un certain moment, notre marine occupait, en importance, le troisième rang et notre service antisous-marin passait pour le meilleur des forces alliées. Nous comptions alors, dans la marine, 90,000 hommes, tous bien entraînés. Nous avions tout l'équipement voulu. Il s'agissait d'une marine affectée strictement à la guerre antisous-marine. On estimait alors que c'était la ligne de conduite qu'il fallait suivre. La situation ne semble guère avoir changé à en croire les nouvelles des journaux et les renseignements que nous obtenons sur notre ennemi éventuel.

A l'heure actuelle, la Russie possède des sous-marins plus rapides et mieux équipés que ceux de l'Allemagne avant la dernière guerre. Il est donc naturel que nous envisagions notre marine du point de vue de la lutte antisous-marine, que nous prenions toutes les mesures possible afin qu'à cet égard, elle devienne un arme puissante. Malheureusement, pour ce qui est de la marine, nous ne dépensons pas l'argent du contribuable de la façon la plus utile. Nous avons actuellement un porte-avions. Son entretien coûte cher. Il exige le maintien d'une aviation navale, de centres d'instructions appropriés, d'équipement et d'appareils très coûteux, en grande partie désuets. D'autre part, en ce qui a trait aux navires antisous-marins, nous n'avons, en service, que sept destroyers et quatre frégates. Durant la guerre, tout porte-avions a besoin, en mer, d'une escorte de destroyers. Advenant la guerre, l'un de nos littoraux serait défendu par un porte-avions

escorté de quatre ou cinq destroyers. D'autre part, l'autre littoral serait défendu par quatre ou cinq navires antisous-marins. Une poignée de sous-marins russes pourraient attaquer nos navires marchands et même pénétrer dans les ports sans trop de difficulté. A mon avis, il n'est pas sage de consacrer tout cet argent à un seul porte-avions, quand, pour le même montant, nous pourrions nous procurer plusieurs destroyers et des navires bien équipés et rapides pour combattre les sous-marins. Ces vaisseaux pourraient assurer la défense des côtes de l'Atlantique et du Pacifique. Nous ne serions pas alors dans une situation où une seule torpille pourrait paralyser la moitié de notre marine. A mon sens, le ministère devrait y réfléchir sérieusement. Le ministre se rappellera, je l'espère, la somme fabuleuse qu'on a affectée à la construction d'un seul porte-avions. Je souhaite aussi que la marine songe davantage à l'acquisition de navires antisous-marins, qui se révéleraient très utiles advenant une guerre entre le Canada et la Russie.

Je signale un autre point au ministre et à la Chambre. En répondant à une question de l'honorable représentant de Nanaïmo, l'adjoint parlementaire a déclaré qu'en 1949 les frais d'entretien de notre unique porte-avions se sont élevés à \$2,940,000. Les frais relatifs aux deux groupes aériens destinés à ce porte-avions se sont élevés à \$1,557,000, ce qui fait un total de 4 millions et demi. Pour le même montant, le Canada pourrait maintenir une flotte de navires antisous-marins, rapides et efficaces, qui assureraient une meilleure protection à nos voies de transport maritime.

Autre point qu'il convient de signaler à la Chambre: selon l'adjoint parlementaire, on affectait au maintien du porte-avions un total de 4 millions et demi. A Vancouver, cependant, le chef de l'état-major naval affirmait, d'après un communiqué de la *Presse canadienne*, que les frais d'entretien du porte-avions *Magnificent* et de l'aviation navale s'établissaient à près de 20 millions par année. Si l'aviation navale nous coûte 20 millions, c'est dire que nous pouvons nous permettre un nombre plus élevé de navires antisous-marins que si les frais atteignaient le chiffre inférieur indiqué par l'adjoint parlementaire. Ce montant ne représentait que le quart de celui dont a parlé le chef de l'état-major. Ainsi nous pourrions mieux nous acquitter de notre tâche lorsqu'il s'agirait de défendre le Canada. Si nous décidons de nous munir de petits navires antisous-marins, nous pourrions les faire construire au Canada. Ainsi, nous aiderions nos chantiers maritimes qui ont accompli de la bonne besogne pendant la dernière guerre, mais qui chôment depuis la fin des hostilités. Ce serait, à mon sens, un